



PRÉFET DU NORD

Lille, le 27 novembre 2015

Communiqué de presse

ELECTIONS REGIONALES : HORAIRES DES BUREAUX DE VOTE ET LISTE DES PIECES POUR VOTER



Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Horaires d'ouverture et de fermeture du scrutin

Le scrutin aura lieu :

- de 8h à 20h dans la commune de Lille,
- de 8h à 19h dans les communes de Bourghelles, Cappelle-Brouck et Gravelines,
- de 8h à 18h dans toutes les autres communes du département du Nord.

Titres d'identité à présenter pour être admis à voter

Dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, les électeurs devront obligatoirement présenter un titre justifiant de leur identité pour être admis à voter dans le bureau de vote indiqué sur leur carte électorale. Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Toutes les informations utiles sur cette élection sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord, www.nord.gouv.fr.